

## **DOSSIER PAYS : SUISSE**

Réalisé par : Bakaher Nicolas

Date : 07.03.2012

### **1. Informations générales**

La Suisse est connue pour ses salaires attractifs et pour son cadre de vie magnifique. Les dernières études montrent que c'est un des pays les plus innovants au monde. La Confédération est organisée en Cantons. Environ 50% de la population parle Suisse allemand (légèrement différent du « bon allemand » surtout dans la prononciation), 40% français en Suisse romande et 10% italien au Tessin. Chaque Canton fixe ses lois fiscales donc le taux d'imposition varie d'un canton à l'autre.

Il ne faut pas oublier cependant que dans certains cantons ou certaines villes frontalières les étrangers sont aussi vus comme « volant » le travail des Suisses. Les partis populistes, voire nationalistes ont une influence non négligeables sur les politiques économiques et d'emploi. Depuis l'énorme augmentation du taux de change CHF/€ l'année passée certaines sociétés ont décidé de payer les frontaliers en euro et les suisses en CHF ça donne une idée de l'ambiance qui peut régner dans certaines entreprises suisses. Ces situations sont bien moins fréquentes dans les multinationales installées en Suisse.

### **2. Travailler en Suisse**

Pour travailler en Suisse, il faut un permis de travail. Ce permis de travail est délivré sous condition d'emploi. Il est plus facile de l'obtenir pour un ressortissant de l'UE ou AELE. Si le contrat de travail est un CDI ce sera un permis B renouvelables tous les 5 ans. Pour des CDD, intérimis... c'est un permis L renouvelable tous les ans. Il y a des quotas pour les permis de travail par Canton et par groupe national (un employeur peut ne pas pouvoir embaucher un Sud-Américain car le nombre de permis pour ce groupe national est épuisé). Le permis de travail pour les ressortissants hors UE/AELE est lié à l'employeur. En cas de licenciement, le permis tombe sous 3 mois. Pour les visas, ils sont nécessaires pour les ressortissants hors UE.

### **3. Trouver un emploi**

#### **Le CV**

Il n'y a pas d'énormes différences de CV entre la Suisse et la France. Cependant, après chaque poste en Suisse, les RH produisent une attestation de travail aux phrases codifiées. Il est très probable que ce document soit demandé même si vous venez de l'étranger ou on peut se voir demander les coordonnées d'une personne de référence ou des lettres de recommandation.

#### **Diplôme Ingénieur Agro**

Une seule école forme des ingénieurs agronomes. C'est l'ETH de Zurich, cette école a une excellente réputation en Suisse et à l'international. Elle fait partie de l'école polytechnique fédérale de Zurich.

Mettez en avant votre spécificité et votre spécialité. Toutes les disciplines ne sont pas disponibles en Suisse et c'est souvent pour cela que le entreprises suisses font autant appel aux étrangers.

### **Dossier académique**

Il vaut mieux réunir tous ses diplômes et résultats depuis le bac pour constituer ce qu'on appelle le dossier académique, utilisé pour obtenir équivalence et permis de travail. Pour certains diplômes hors LMD, il est possible d'obtenir des équivalences auprès des services de la Confédération.

### **Recherche d'emploi**

Les sites classiques existent : monster.ch, Jobup.ch...

Les sites des grandes sociétés sont aussi à visiter (Nestlé, Syngenta...)

Certaines entreprises travaillent avec des cabinets classiques : Randstat, Kelly service, Michael Page...

Je ne pense pas qu'il y ait de bonnes ou de mauvaises périodes en Suisse.

### **4. Conditions de travail en Suisse**

La semaine Suisse est de 40h. Légalement il y a 4 semaines de congés payés, certaines entreprises donnent néanmoins une 5<sup>e</sup> semaine à leurs employés.

### **Sécurité sociale**

La sécurité sociale est obligatoire. Il s'agit de la LaMal. Dès votre inscription à la « Police des habitants » de votre ville de résidence pour avoir votre permis de résidence et de travail, vous recevrez un courrier demandant de justifier de votre inscription à une des nombreuses compagnies d'assurance maladie. Sachez que les prix sont très variables suivant les assureurs mais les prestations sont définies par la loi donc équivalentes. Les différences se joueront sur la vitesse (voire les refus) de remboursement notamment. Les prix sont élevés et quel que soit l'assureur, il y a une franchise (de 300 CHF à 2'500 CHF). Il faut donc faire un pari sur le fait qu'on sera malade ou non pour l'année en cours.

Il existe des complémentaires mais leur rôle n'est pas comparable aux complémentaires françaises. Elles rembourseront des soins spécifiques (optique, dentaire, hospitalisation en chambre individuelle) qui ne sont pas couverts par la LaMal.

Certains employeurs négocient des contrats d'assurance maladie de groupe et payent une partie de la LaMal et toute la complémentaire à leurs employés.

### **Cotisation retraite**

Le système de retraite se fait en 3 piliers :

- L'AVS : la retraite donnée par l'état et obligatoire, prélevée sur le salaire le montant permettra de manger pendant sa retraite. C'est aussi l'assurance invalidité.
- Les fonds de pension : chaque société a son fond de pension, même les fonctionnaire cantonaux ou fédéraux ont leur fond de pension. Le montant est prélevé sur le salaire et abondé par l'entreprise. Cet abondement a un minimum légal, certaines entreprises mettent plus.
- Les 3<sup>eme</sup> piliers : cotisations volontaires sur le modèle de l'assurance vie ou du PERP français. Une portion est déductible des impôts si vous êtes imposés en Suisse.

## **5. Taxes et impôts**

Pour les étrangers, l'imposition est à la source, prélevée directement sur le salaire et versée par l'employeur au canton si votre salaire annuel est <150 KCHF. Dans ce cas une déclaration n'est pas obligatoire car les impôts sur la fortune sont directement déduits sur les comptes bancaires, etc. Par contre si vous avez des déductions (3<sup>e</sup> pilier par ex.), il faudra les demander car elles ne seront pas automatiquement appliquées !

Il n'y a pas de taxe d'habitation à ma connaissance pour les locataires. Cela est prélevé dans les impôts cantonaux ou locaux. Il y a une taxe sur les ordures ménagères et certains cantons ont même mis des taxes au sac. Les éboueurs ne ramassent que les sacs poubelle spécifiques vendus (à la Poste) avec ces taxes.

Un conseil, quand on vous demande votre religion dans certains offices de la police des habitants et dans certains cantons, il est préférable de dire que l'on est athée. Sinon, on va vous demander l'impôt ecclésiastique.

## **6. La vie dans le pays (ou dans votre région)**

### **Logement**

Le logement est assez dur à trouver. La Suisse est un pays de locataire (seulement 30% de la population est propriétaire). Certains employeurs vous fourniront à l'embauche une aide pour trouver un appartement. Sachez qu'en Suisse il n'y a que 4 périodes pour rompre un bail sans devoir retrouver un locataire par soi-même : 1<sup>er</sup> Mars, 1<sup>er</sup> Juin, 1<sup>er</sup> Septembre et 1<sup>er</sup> Décembre. La durée minimum de bail est d'un an et le préavis de départ de 3 mois. Les loyers sont très variables suivant les Cantons et suivant qu'on se trouve en ville ou à l'extérieur. Un 3,5 pièces peut aller de 1'500 CHF à Neuchâtel à près de 3'000 CHF à Lausanne. Il y a peu de meublés disponibles par contre les cuisines sont équipées même pour les non meublés (plaques, four, frigo et parfois lave-vaisselle).

### **Nourriture & boissons**

Selon les statistiques, la nourriture et les boissons en Suisse sont minimum 30% plus chers que dans les autres pays européens. La Suisse paye à son autonomie alimentaire. Elle souhaite promouvoir son agriculture locale au dépend des importations mais les charges d'exploitations sont très importantes.

Côté culinaire, la traditionnelle fondue tient tête au roesti et autres plats montagnards (raclette viande des Grisons, etc..).

### **Activités sportives, culturelles**

Côté sport, le foot est le plus populaire suivi du hockey sur glace. Il y a beaucoup de clubs de sports accessibles à tous niveaux.

La Suisse compte bon nombre de musées et de fondations qui exposent des œuvres parmi les plus connues en peinture, sculpture...

## **7. Autres**